



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2024

**DIRECTION GENERALE**

44

**OBJET : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL A  
VOCATIONS MULTIPLES DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**PREND ACTE**

**Annexe : Rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye**

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre, à dix-neuf heures,  
Le Conseil municipal, dûment convoqué par Madame le Maire, le dix décembre deux mille vingt-quatre,  
S'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BERNO DOS SANTOS,  
Maire,

**PRÉSENTS :**

Mme BERNO DOS SANTOS, Mme CONTE, M MONNIER, Mme SMAANI, M MEUNIER,  
Mme GRIMAUD, M NICOT, Mme HUBERT, M DE JESUS PEDRO, Mme EMONET-VILLAIN,  
M ROGER, Mme DEBUISSER, M PROST, Mme BELVAUDE, M POCHAT, M GEFFRAY, Mme KOFFI,  
M DOMPEYRE, Mme OGGAD, M SIMEONI, Mme MESSMER, Mme ALLOUCHE, M DREUX,  
M DJEYARAMANE, Mme GUILLEMET, M LARTIGAU, Mme BARRE, Mme LEPERT, M DUCHESNE,  
M LUCEAU, M MASSIAUX, M LOYER, Mme SOUSSI

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Mme TAFAT  
Mme GRAPPE  
M JOUSSEN  
M MOULINET  
M PLOUZE-MONVILLE  
M SEITHER

**POUVOIRS :**

Mme TAFAT à Mme CONTE  
Mme GRAPPE à Mme HUBERT  
M JOUSSEN à M PROST  
M MOULINET à M MEUNIER  
M PLOUZE-MONVILLE à M NICOT  
M SEITHER à M DE JESUS PEDRO

**SECRÉTAIRE :** Vanessa HUBERT

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente-neuf.

-----

## **RAPPORT AU CONSEIL MUNICIPAL DE MONSIEUR GEORGES MONNIER**

Madame le Maire rappelle aux membres de l'assemblée délibérante que la commune est membre du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye.

Ce syndicat est composé de 40 communes membres et d'un autre Syndicat Intercommunal à vocations multiples Maisons-Laffitte-Le-Mesnil-le-Roi.

Le SIVOM est un syndicat dit « à la carte », composé de quatre sections :

- La section fourrière (automobile et animale) ;
- La section gestion des vignes ;
- La section SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) ;
- La section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

La commune de Poissy est membre de la section fourrière et de la section soins, accompagnement et prévention en addictologie.

La section fourrière automobile assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de Police ou d'une donation des particuliers. La section animale, quant à elle, accueille les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place.

En ce qui concerne la section des soins, elle a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15-25 ans).

Les représentants de la commune au sein de cette instance sont Messieurs Georges MONNIER et Marc LARTIGAU, en tant que membres titulaires, et Madame Claude GRAPPE et Monsieur Tristan DREUX, en tant que membres suppléants.

La réglementation prévoit que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale doivent adresser chaque année, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement et que ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public sont entendus.

Le 25 novembre dernier, le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye a transmis à la commune, son rapport d'activité pour l'année 2023.

L'année 2023 a été marquée, pour la fourrière intercommunale, par la mise en place de deux nouveaux marchés « enlèvement et transport des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise DLA et « vente des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise France MOTEURS.

L'objectif pour 2023 est la poursuite du projet d'installation d'une zone « chiens malades » au sein de la section fourrière animale.

Concernant la file active totale du Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie, la fréquentation montre une légère augmentation de l'activité avec 764 usagers en 2023, contre 754 en 2022.

Le dispositif de Consultation jeune consommateur intervient, quant à lui, précocement dans le comportement addictif, auprès des 15-25 ans. Il est situé sur la commune de Saint-Germain-en-Laye, et a accueilli 63 jeunes en 2023, fréquentation discrètement en baisse au regard de l'année 2022, qui avait comptabilisé 70 jeunes accueillis.

Ce dispositif s'est adapté au fil des années, aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, et en les accueillant suite aux multiples consommations addictives (écran, jeux vidéo, ...).

Pour le budget 2023, l'investissement a représenté 882 195 € en recettes, et 236 476 € en dépenses, alors qu'en fonctionnement il s'agit de 4 367 223 € en dépenses, et 4 612 432 € en recettes.

Une participation des communes selon la section est de 0,71 € par habitant pour la section Fourrière et de 0,24 € par habitant pour le Centre de Soins, d'Accompagnement et de prévention en addictologie.

Au regard de ces éléments, il est demandé aux membres du Conseil municipal de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye.

-----

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2121-29 et L. 5211-39,

Considérant que la commune de Poissy est membre du Syndicat Intercommunal à vocations multiples de Saint-Germain-en-Laye, pour les sections de la fourrière intercommunale et du centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie,

Considérant que le Syndicat doit rendre compte de ses activités annuellement, aux communes membres,

Considérant que ce rapport d'activité 2023 doit être présenté au Conseil municipal,

Considérant qu'il convient de prendre acte de la présentation du rapport d'activité pour l'année 2023 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye,

LE CONSEIL,

Vu le rapport,

Après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

De prendre acte de la présentation du rapport d'activité 2023 du Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples de Saint-Germain-en-Laye.

**Article 2 :**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles (56, avenue de Saint-Cloud, 78011 Versailles cedex - <https://citoyens.telerecours.fr/>) dans les deux mois courant à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication ou de sa notification. Dans le cas d'un recours gracieux, son rejet explicite ou son rejet implicite au terme d'un délai de deux mois, ouvre à l'intéressé le droit de saisir le Tribunal administratif d'un recours contentieux pendant un nouveau délai de deux mois.

**Article 3 :**

De donner pouvoirs à Madame le Maire pour exécuter la présente délibération.

**Le Maire,  
Vice-Présidente de la Communauté Urbaine  
Grand Paris Seine et Oise,  
Conseillère régionale d'Île-de-France,**



**Sandrine BERNO DOS SANTOS**

Accusé de réception en préfecture  
078 217804366-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# RAPPORT D'ACTIVITÉ SIVOM

FOURRIÈRE  
VIGNES  
SDIS  
CSAPA

2023



ÉCO-FOURRIÈRE  
DES QUARANTE-SOUS

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024



**Unilyys**  
ACTIFS AU QUOTIDIEN

**SIVOM**  
Syndicat Intercommunal  
à Vocations Multiples

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024



# SOMMAIRE

Carte d'identité.....	<b>4-7</b>
Que s'est-il passé en 2023 ?.....	<b>8-11</b>
Données budgétaires.....	<b>12-13</b>
Données administratives, juridiques et de commande publique.....	<b>14-15</b>

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# CARTE D'IDENTITÉ

## VOCATION DU SYNDICAT

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) est un syndicat dit "à la carte", composé de quatre sections : la section Fourrière (automobile et animale), la section gestion des Vignes, la section SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et la section CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie).

## L'ÉCO-FOURRIÈRE

### [40 COMMUNES ET 1 EPCI MEMBRES]

Située à Poissy, elle assure le gardiennage des véhicules faisant l'objet d'une réquisition d'enlèvement ordonnée par les services de police ou d'une donation des particuliers. Les véhicules sont remorqués par l'entreprise Dépannages Ladoire Automobiles, couvrant l'ensemble des communes adhérentes. Elle compte 275 places de stationnement réparties selon deux critères : les véhicules destinés à la revente par les domaines, et les véhicules destinés à la destruction. Ces critères sont attribués dans le "SI Fourrière".

L'éco-fourrière accueille également les animaux récupérés par les forces de l'ordre et déposés sur place. Une convention d'objectifs a été signée avec la Société Protectrice des Animaux (SPA), qui s'engage à mettre en œuvre l'ensemble des moyens du refuge de Plaisir en vue d'accueillir et de faire adopter les animaux en provenance de la fourrière.

## LES VIGNES

### [2 COMMUNES MEMBRES]

Les communes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq adhèrent à la section « Gestion des Vignes » et participent, à parts égales, à son fonctionnement. Cette carte du SIVOM a pour compétence l'exploitation de 2 000 pieds de vignes de pinot noir, sur une superficie de 1 500 m<sup>2</sup> située sous la terrasse du Château de Saint-Germain-en-Laye. Le vin produit est appelé *Vin des Grottes*. 100 pieds de vignes ont également été plantés sur le rond-point Charles de Gaulle, fournissant un agréable pétillant rosé appelé "Les bulles de Fourqueux".

L'échéancier des soins d'entretien de la vigne et la vinification sont confiés à un œnologue, tandis que les traitements et l'entretien sont pris en charge par le personnel des espaces verts de chacune des communes membres.

## LE CENTRE DE SOINS, D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PRÉVENTION EN ADDICTOLOGIE (CSAPA)

### [16 COMMUNES ET 1 EPCI MEMBRES]

Depuis 1988, le SIVOM participe financièrement au coût salarial d'un poste de secrétaire médicale.

**40 COMMUNES**

**+ 1 EPCI**

SIVOM MAISONS-MESNIL  
composé des communes de  
MAISONS-LAFFITTE et  
LE-MESNIL-LE-ROI

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Le CSAPA est une structure médico-sociale qui s'adresse :

- Aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psychoactives ;
- Aux personnes souffrant d'addiction(s) sans substance (jeux de hasard, internet, jeux d'argent, jeux vidéo, etc.).

Ses missions sont définies par le Décret n°2007-877 du 14 mai 2007 et comprennent :

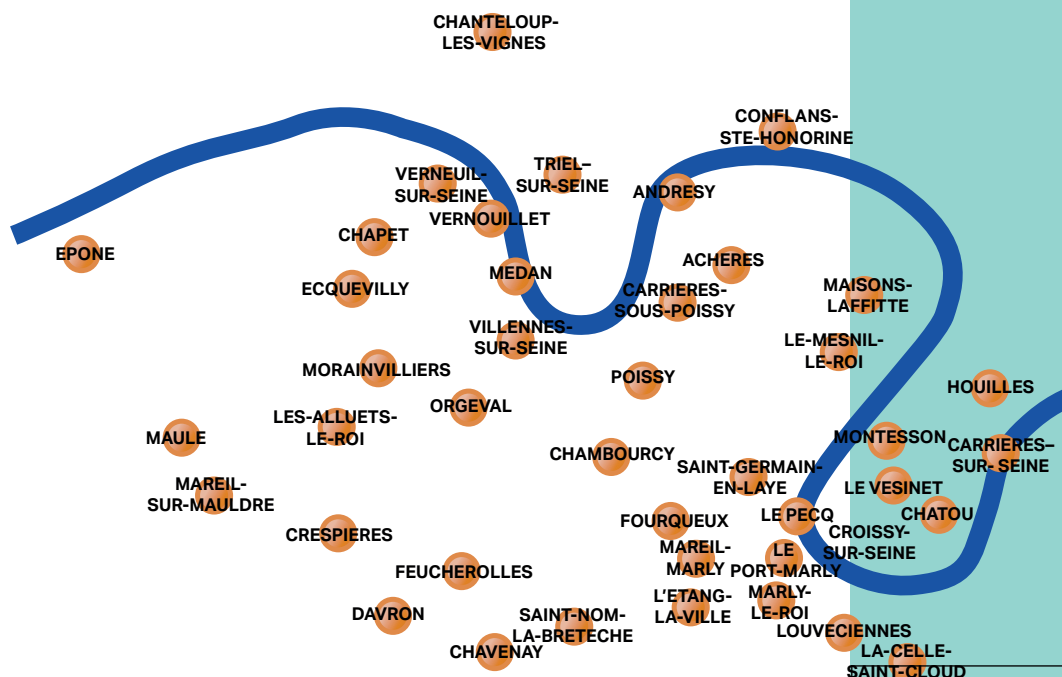
- L'accueil, l'information, l'évaluation médicale, psychologique et sociale ainsi que l'orientation de la personne ou de son entourage ;
- La réduction des risques associés à la consommation de substances psychoactives ;
- La prise en charge médicale, psychologique, sociale et éducative (comprenant : le diagnostic, les prestations de soins, l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion ou à la réinsertion).

## LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE (SDIS)

### [7 COMMUNES MEMBRES + 1 COMMUNAUTÉ DE COMMUNE]

Depuis le transfert des pompiers du SIVOM au Service Départemental d'Incendie et de Secours des Yvelines, le SIVOM n'a plus en charge que le financement du 13<sup>e</sup> mois des sapeurs-pompiers et le paiement de la participation des communes au SDIS 78.

## LES COMMUNES MEMBRES

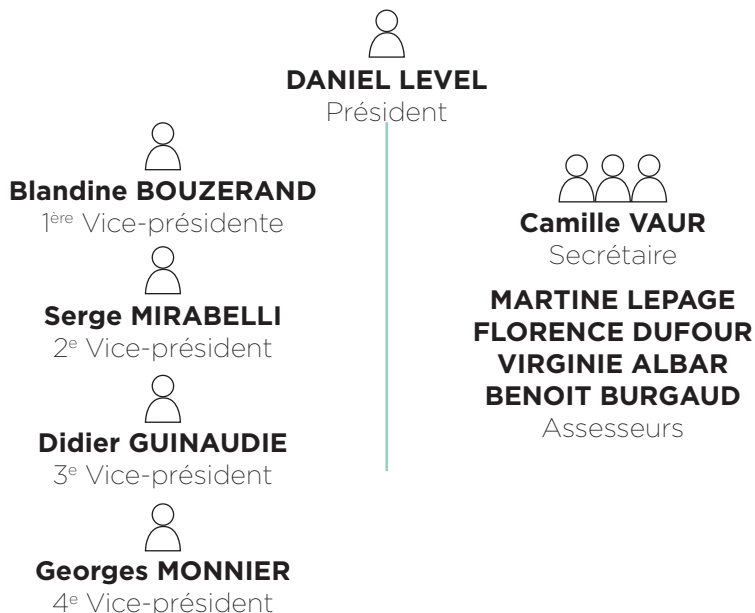


Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024



# CARTE D'IDENTITÉ

## Les membres du bureau syndical



En contrepartie, le SIVOM perçoit des recettes pour la mutualisation au poste de chargé d'opération qu'il porte sur sa masse salariale, soit un total de 11 402 €.

**166** NOMBRE  
TOTAL D'ÉLUS  
DONT 84 TITULAIRES

Frais généraux : **37 547 €**  
Masse salariale : **164 912 €**  
Soit un total de : **202 459 €**

Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# DES MOYENS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS MUTUALISÉS

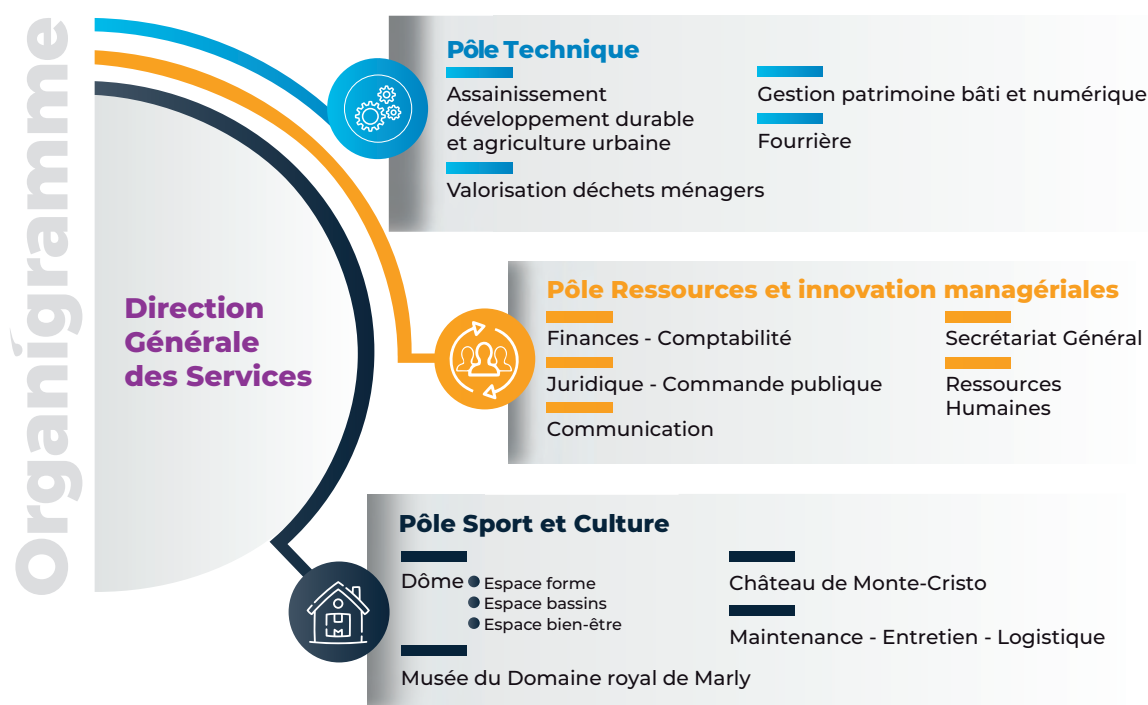
Depuis le 1er janvier 2014, la mutualisation de moyens a été mise en place entre 6 syndicats intercommunaux de la Boucle de Saint-Germain :

- Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP),
- Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSGL),
- Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM),
- Syndicat intercommunal VALOSEINE (traitement et valorisation des déchets ménagers).

Depuis 2016, les syndicats intercommunaux du Château de Monte-Cristo et du Musée du Domaine royal de Marly ont intégré cette mutualisation.

## SYNDICATS INTERCOMMUNAUX BOUCLES DES YVELINES

Des services mutualisés répartis en 3 pôles



Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# QUE S'EST-IL PASSÉ ?

## LA FOURRIÈRE INTERCOMMUNALE

### 1/ L'ANNÉE 2023 AU QUOTIDIEN

#### LES VÉHICULES EN 2023 :

- 2 039 véhicules 4 roues sont entrés en fourrière, contre 2 021 véhicules en 2022, soit une augmentation de 0,89 %. Sur ces 2 039 véhicules, 1 251 véhicules ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 61 %.
- 154 véhicules 2 roues sont entrés en fourrière, contre 148 en 2022, soit une augmentation de 4 %. Sur ces 154 véhicules 2 roues, 46 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 30 %.

#### LES ANIMAUX EN 2023 :

- **176 chiens sont entrés à la fourrière**, contre 184 en 2022, soit une diminution de 4,35 %. Sur ces 176 chiens :
  - 110 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 62,5 %.
  - 46 ont été pris en charge par la SPA et autres associations, soit un taux de 26 %.
  - 11 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 5 déjà décédés à leur arrivée.
- **230 chats sont entrés à la fourrière**, contre 227 en 2022, soit une augmentation de 1,33 %. Sur ces 230 chats :
  - 19 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 8,2 %.
  - 75 ont été pris en charge par la SPA, soit un taux de 33 %.
  - 6 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 130 chats sont arrivés décédés.
- **47 « autres » animaux (NAC : Nouveaux Animaux de Compagnie)**, contre 22 en 2022, soit une augmentation de 113 %.
  - 22 ont été pris en charge par la SPA.
  - 2 ont été restitués à leur propriétaire, soit un taux de restitution de 4,2 %.
  - 2 euthanasiés (sur avis vétérinaire) et 21 sont arrivés décédés.

### 2/ LES FAITS MARQUANTS

- Mise en place du nouveau marché « enlèvement et transport des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise DLA.
- Mise en place du nouveau marché « vente des véhicules hors d'usage » attribué à l'entreprise France Moteurs.

### 3/ LES OBJECTIFS POUR 2023

- Poursuite du projet d'installation d'une zone « chiens malades » au sein de la fourrière animale.



Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

## LA SECTION « VIGNES »

### 1/ L'ANNÉE 2023 AU QUOTIDIEN

Dans les Yvelines, l'été 2023 a connu des températures standards, sans période de forte chaleur de longue durée, hormis quelques jours de chaleurs diurnes et nocturnes début septembre.

A l'instar de l'année 2022, la réalisation de deux traitements standards a permis de maîtriser les risques sanitaires et de retrouver des récoltes représentatives, avec 765 kg de raisin vendangés sur la vigne des grottes, et 270 kg sur le rond-point Charles-de-Gaulle de Fourqueux.

Pour maîtriser l'enherbement sous les rangs, la vigne des grottes a été paillée début du printemps, mais le résultat n'a pas été à la hauteur des attentes. L'herbe a malgré tout continué à se frayer son chemin.

L'année 2023 a également vu la création d'un chemin d'accès à la Vigne, en accord avec le MAN (Musée d'Archéologie Nationale) et l'Architecte des Bâtiments de France.

### 2/ LES FAITS MARQUANTS

#### *Vigne du rond-point Charles-de-Gaulle*

En 2023, les vignes du rond-point Charles-de-Gaulle à Fourqueux ont été très productives. La taille de certaines grappes de Cabernet et Cabernet-Sauvignon a permis de dépasser le kilo. 140 litres de jus ont été extraits, avec un taux d'alcool autour de 10 % propice à la production d'une nouvelle cuvée de pétillant, après expédition de la cuvée en Champagne. La cuvée 2022 issue du rond-point Charles de Gaulle (65 litres de vin) termine en 2023 son cycle de transformation en pétillant, qui donnera naissance à une centaine de bouteilles en septembre 2024.

#### *Vigne des Grottes en contrebas de la terrasse du château*

L'évènement dimensionnant pour la récolte 2023 a été l'impact des très fortes chaleurs durant 4 à 5 jours début septembre, y compris la nuit, sur le Pinot Noir en fin de maturité. Ces températures ont attiré des petites mouches parasites, les drosophiles, porteuses d'une bactérie qui transforme le raisin en vinaigre (pourriture acide).

La Région Champagne, dont nous sommes proches en termes de climat, a connu cette même attaque sur le Pinot Noir et le Pinot Gris.

A l'issue des vendanges, une récolte prometteuse de 420 litres a pu être réalisée, mais les analyses de cette dernière ont rapidement conclu à un taux d'acidité acétique trop élevé pour la consommation. La récolte a par conséquent été orientée en distillerie en Normandie.

70 litres d'alcool titré à 50 % seront transformés en Ratafia, liqueur de fruit ou d'arômes. 15 litres de vin sont également en cours d'expérimentation de transformation en vinaigre de vin.



Accusé de réception en préfecture  
078-217804983-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

## OBJECTIFS POUR 2024

- Mise en place d'un nouveau palissage sur les vignes de la terrasse du Château.
- Remplacement de 250 pieds de vignes de la terrasse du Château.
- Acquisition de matériel mieux adapté pour l'accès, l'entretien et le débroussaillage des vignes : coupe-fil non blessant pour les pieds de vignes, chenillard, pick-up...
- Diversification des productions : vinaigre, ratafia...

## LA SECTION « SDIS »

En 2023, le paiement des cotisations des villes membres de la section « SDIS » se fait toujours via le SIVOM. Le montant de ces cotisations pour cette année s'élève à **38.20 €/habitant**.

Le SDIS a appelé en 2023 : 3 557 566 €, soit une hausse de **5 %**.

Conformément aux termes des conventions de transfert avec le département, la charge financière du 13<sup>e</sup> mois des sapeurs-pompiers professionnels présents au moment du transfert reste à la charge du SIVOM, tant qu'ils restent employés du SDIS des Yvelines. Cette charge diminue d'année en année, au fur et à mesure des départs à la retraite. Cependant, elle diminue moins vite que l'inflation sur les appels de fond du SDIS. En 2023, le coût du 13<sup>e</sup> mois pour le SIVOM a été de 63 750 €.

## Le nombre d'interventions

**6 071** interventions ont eu lieu sur les communes qui dépendent du SIVOM. Le détail des interventions par commune et par nature (Secours aux Personnes/SAP, Divers/DIV, incendie/INC, Risques Technologiques/RT, Accidents de la voie publique/AVP) est présenté ci-dessous :

	AVP	DIV	INC	RT	SAP
<b>AIGREMONT</b>	<b>18</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>28</b>
<b>CHAMBOURCY</b>	<b>39</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>4</b>	<b>358</b>
<b>CHAVENAY</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>60</b>
<b>FEUCHEROLLES</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>134</b>
<b>LE PECQ</b>	<b>42</b>	<b>39</b>	<b>28</b>	<b>11</b>	<b>650</b>
<b>LE PORT MARLY</b>	<b>29</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>6</b>	<b>299</b>
<b>L'ETANG LA VILLE</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>217</b>
<b>MARLY LE ROI</b>	<b>39</b>	<b>50</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>829</b>
<b>SAINT GERMAIN EN LAYE</b>	<b>132</b>	<b>177</b>	<b>146</b>	<b>42</b>	<b>2739</b>
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES GAL-LY-MAULDRE</b>	<b>104</b>	<b>61</b>	<b>91</b>	<b>17</b>	<b>757</b>

## QUELQUES CHIFFRES



### Vin des Grottes

**récolte 2019** : 220 litres

**récolte 2020** : 160 litres

**récolte 2021** : 0 litres

**récolte 2022** : 20 litres

**récolte 2023** : 420 litres

### Vin du rond-point de Fourqueux

**récolte 2019** : 90 litres

**récolte 2020** : 20 litres

**récolte 2021** : 25 litres

**récolte 2022** : 66 litres

**récolte 2023** : 140 litres

## LA SECTION CSAPA

### Les données globales de fréquentation CSAPA

Filiale Active Totale CSAPA dont CJC	2022	<b>2023</b>
Patients	742	<b>730</b>
Entourage/Parents	12	<b>34</b>
Total	754	<b>764</b>

En 2023, la file active totale étant de **764** usagers, l'activité est en **légère augmentation**.

### La Consultation Jeunes Consommateurs (CJC)

Le dispositif Consultation Jeunes Consommateurs s'est mis en place en 2003 sur Saint-Germain-en-Laye. Il a pour mission d'intervenir précocement dans le comportement addictif, auprès d'une tranche d'âge à risque (15/25 ans).

Le dispositif au fil des années s'est adapté aux besoins de la clinique, en prenant en compte l'entourage des jeunes, en accueillant des jeunes ayant de multiples consommations (écran, jeux vidéo...).

Filiale Active Totale CSAPA dont CJC	2022	<b>2023</b>
Patients	65	<b>59</b>
Entourage/Parents	5	<b>4</b>
Total	70	<b>63</b>

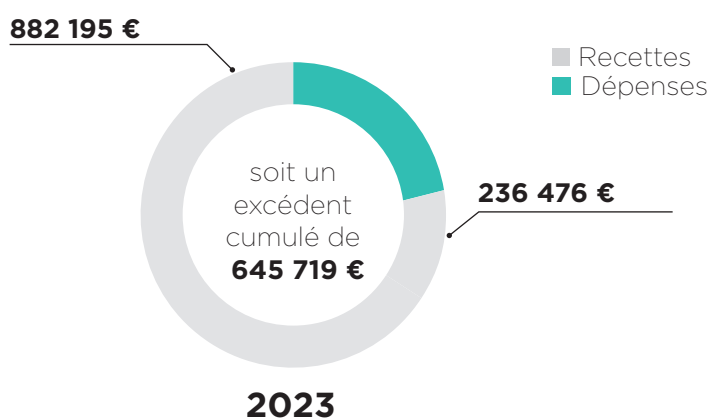
Le nombre de jeunes accueillis en 2023 a **discrètement diminué**.



Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# DONNÉES BUDGÉTAIRES

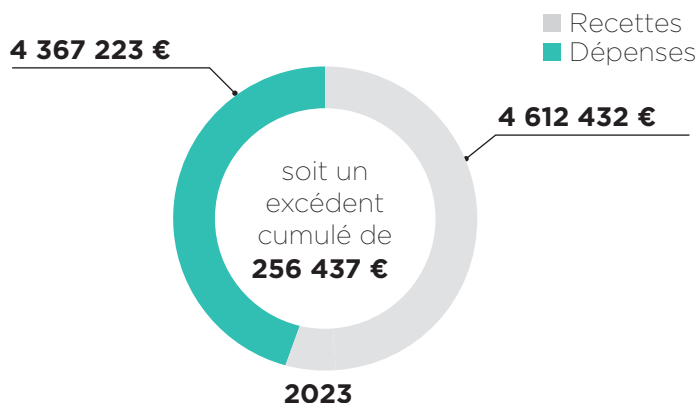
## INVESTISSEMENT



En **investissement**, le SIVOM est toujours dans l'attente du versement de la totalité du FCTVA des travaux de l'éco-fourrière afin de pouvoir faire le reversement à la ville de Poissy. Cette opération devrait être soldée en 2024.

Des travaux complémentaires sur les chenils et les sols notamment ont été menés en 2023 au sein des nouveaux bâtiments ainsi que l'achat d'un nouveau chariot élévateur, financés via un emprunt de 100 k€. L'année 2023 a été marquée par un projet significatif sur la section avec les travaux d'accessibilité des chemins. Un emprunt de 50 k€ a permis de financer en partie cette opération.

## FONCTIONNEMENT



En **fonctionnement**, la section Centre de Secours représente 78 % des dépenses et 74 % des recettes. Le syndicat ne pilote pas ces dépenses, et sert de boîte aux lettres pour financer la contribution au SDIS et le 13<sup>e</sup> mois des sapeurs-pompiers.

Les réalisations de la fourrière représentent 20 % des dépenses et 24 % des recettes. Il s'agit de financer les frais de fonctionnement de l'éco-fourrière. Les frais de remorquage des véhicules pèsent pour 44 % des charges générales soit un total de 170 k€. Les autres postes de dépenses importants sont les énergies et fluides pour 41 k€ et les honoraires vétérinaires pour 30 k€. Les charges de personnel représentent un total de 543 070 €, il s'agit du personnel permanent, de la quote-part Unilys, du recours à l'intérim en cas d'arrêts maladie d'agents et du 13<sup>e</sup> mois des sapeurs-pompiers. Un agent a une décharge d'activité auprès du syndicat CFTC, des recettes de 43 k€ compensent ce coût.

Les recettes propres de la fourrière ont été de 497 013 €, soit un total au-dessus des prévisions budgétaires de + 23 k€, principalement sur l'enlèvement des véhicules qui représente 55 % du total des recettes perçues.

## PARTICIPATION DES COMMUNES SELON LES SECTIONS :

Section Fourrière =  
**0,71 €** habitant

Section Vignes =  
**13 500 €** commune

Section CSAPA =  
**0,24 €** habitant

Section Centre de Secours =  
**38,20 €** habitant

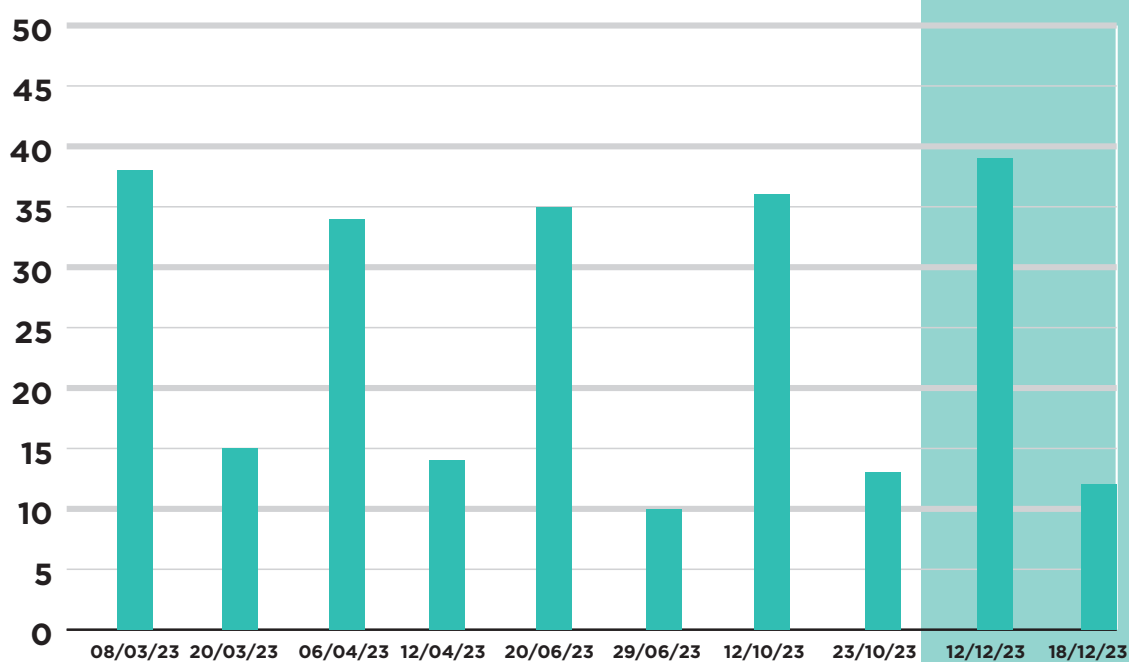


# DONNÉES ADMINISTRATIVES

## COMITÉS / ACTES ADMINISTRATIFS

Nombre de comités	<b>10 (dont 5 non-quorum)</b>
Nombre de délibérations	<b>30</b>
Nombre de décisions	<b>20</b>
Nombre d'arrêtés	<b>13</b>

### Nombre présents par comité SIVOM



Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

# DONNÉES JURIDIQUES COMMANDE PUBLIQUE



## DOSSIERS JURIDIQUES

- Nombre de dossiers juridiques complexes ouverts : **10**
- Nombre de dossiers juridiques complexes clos : **4**



## COMMANDE PUBLIQUE

- Nombre de procédures commande publique : **13**
- Nombre d'avenants marchés publics : **0**



## DOSSIERS TRANSVERSAUX (UNILYS)

- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys ouverts: **3**
- Nombre de dossiers juridiques transversaux Unilys clos : **4**



## DOSSIERS MARQUANTS

- Initiation du processus de lancement d'un marché de capture des animaux.
- Notification du nouveau marché d'enlèvement et de transport des véhicules.
- Notification du nouveau marché d'achat et enlèvement des véhicules hors d'usage.

**Service gestionnaire**

Hôtel de ville  
16 rue de Pontoise  
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
01 86 70 08 87  
[www.unilys.fr](http://www.unilys.fr)



Accusé de réception en préfecture  
078-217804988-20241216-CM\_20241216\_44-DE  
Date de télétransmission : 20/12/2024  
Date de réception préfecture : 20/12/2024

Document publié sur le [site de la ville](#) le 23/12/2024